

ministère, ou la Direction des aliments et drogues s'organisent pour empêcher que ces substances et autres produits de ce genre, soient introduits dans la chaîne alimentaire et deviennent accessibles au public en général?

L'hon. H. A. Olson (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je tiendrai la question comme préavis et je me renseignerai.

L'INDUSTRIE

L'ÉLECTRONIQUE—LA POSITION DES SYNDICATS—L'ÉTUDE DU MARCHÉ

M. John L. Skoberg (Moose Jaw): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre de l'Industrie et du Commerce s'il a reçu hier une délégation des Travailleurs unis d'Amérique de l'électricité, de la radio et de la machine? Si oui, pourrait-il confier à la Chambre quelles garanties il leur a données pour l'avenir?

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, j'estime que cette rencontre avait pour but de renseigner les deux parties, et je crois qu'elle y a réussi.

M. Skoberg: Monsieur l'Orateur, étant donné la demande estimative de tubes électroniques au cours des sept à dix prochaines années et vu les licenciements des électriciens canadiens de l'industrie de fabrication de tubes électroniques, le ministre de l'Industrie et du Commerce peut-il nous dire s'il est disposé à faire effectuer une étude de faisabilité sur les débouchés possibles pour les tubes électroniques fabriqués au Canada?

L'hon. M. Pepin: Monsieur l'Orateur, mon ministère est bien renseigné sur ces questions. Hier, nous avons expliqué notre stratégie avec force détails. Pour ce qui est des tubes récepteurs, on sait que la demande est en baisse. On n'utilise presque plus les tubes dans les postes de télévision et de radio; nous affectons donc nos fonds à la recherche et à la mise au point d'une troisième génération de produits, soit les armes à microcircuits. Et dans cette voie, le chemin parcouru est énorme. A bien y penser...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît.

L'IMMIGRATION

LES DÉSERTEURS ET RÉFRACTAIRES AMÉRICAINS EMPLOYÉS DANS L'ENSEIGNEMENT

M. P. V. Noble (Grey-Simcoe): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser ma question au [M. Marchand.]

ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Le ministre peut-il indiquer à la Chambre le nombre de conscrits réfractaires et de déserteurs qui travaillent à présent comme enseignants au Canada?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député a déjà posé antérieurement une question semblable. Je lui avais déclaré à l'époque que c'étaient des renseignements statistiques détaillés qu'il souhaitait obtenir et que la question devrait être inscrite au *Feuilleton*.

LES POSTES

LA GRÈVE À OTTAWA—LES NÉGOCIATIONS EN VUE D'ÉVITER LA GRÈVE GÉNÉRALE DES POSTIERS

L'hon. George Hees (Prince-Edward-Hastings): Je voudrais demander au ministre des Postes s'il peut indiquer à la Chambre quels progrès ont été accomplis en vue de mettre un terme à la grève des postiers qui a eu lieu aujourd'hui à Ottawa? Peut-il nous dire aussi où en sont les négociations d'ensemble menées avec les postiers du Canada afin d'éviter le déclenchement d'une grève?

L'hon. Eric W. Kierans (ministre des Postes et des Communications): Monsieur l'Orateur, comme le député le sait, c'est l'employeur, le président du Conseil du Trésor, qui dirige ces négociations. Sauf erreur, les syndicats ont demandé un délai, sans doute pour informer leurs membres. Quant aux différents arrêts de travail, je les interpréteraient comme des grèves spéciales déclenchées par les employés contre leurs propres dirigeants nationaux plutôt que contre les négociateurs de la partie patronale. Il va sans dire que ces grèves sont aussi contre le peuple canadien.

L'hon. M. Hees: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le président du Conseil du Trésor confie-t-il au ministre ce qui se passe au sujet de ces négociations avec ses employés?

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député de Moose Jaw a la parole.

M. John L. Skoberg (Moose Jaw): Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Étant donné l'inquiétude des postiers à l'égard de la sécurité de l'emploi et étant donné la position éclairée de bon nombre d'employeurs qui comptent sur le processus normal d'usage pour régler le problème des vieux employés, le ministre nous dirait-il maintenant s'il est prêt à assurer la sécurité de l'emploi aux employés des Postes qui bénéficient de l'ancienneté?